

Qu'est-ce que la CAA ?

Le 30 juin dernier paraît au Bulletin officiel Santé-Protection sociale-Solidarité l'instruction relative à la mise en place de missions départementales d'expertise et d'information sur la Communication Alternative et Améliorée (CAA).

Jean-François Grandjean nous en parle.

La Communication Alternative et Améliorée a vu le jour dans les pays anglo-saxons vers 1950 à la suite d'une opération chirurgicale où le patient ne pouvait plus s'exprimer. On lui montre alors des représentations, des croquis.

En 1980, on commence à la considérer comme une communication à part entière, des clés sont créées à partir d'images, de dessins, de pictogrammes. Ils sont en général en classeurs avec des illustrations de situation. L'arrivée des nouvelles technologies a permis la création de nouveaux outils.

En pratique, on utilise, pour des personnes qui ne comprennent pas ou non pas accès à la parole, d'autres supports, des objets, des images, des situations, des gestes, un langage alternatif.

C'est une technique que des parents apprennent et utilisent avec leurs enfants lourdement handicapés. Des orthophonistes y ont recours également.

La CAA sera utilisée pour les personnes rencontrant des difficultés de communication et entrent dans une communication non verbale. Dès lors, la personne se sent moins isolée et peut, avec de l'expérience, se faire comprendre et engager une communication.

Rien ne peut se faire sans un engagement sérieux des proches de la personne concernée.

Les proches de devenus-sourds font parfois de la CAA comme Monsieur Jourdain faisait de la prose sans le savoir. Certains utilisent des images, des gestes, c'est ce qui s'est passé pour moi.

Ouvrir la communication grâce à la CAA

Mon fils, Simon, est un jeune homme très joyeux et très affectueux qui a une déficience intellectuelle sévère ainsi qu'une déficience cortico-visuelle. Il est non-oralisant, et très tôt, nous avons compris que nous devions chercher d'autres voies pour communiquer avec lui.

C'est en Angleterre que j'ai découvert une approche, l'Intensive Interaction, qui a changé notre parcours. On y apprend à devenir un véritable partenaire de communication pour les personnes non-oralisantes. L'idée est simple mais essentielle : observer comment la personne s'exprime déjà (par des gestes, des sons, des regards, ou parfois des images) et entrer dans son mode de communication. Peu à peu, on construit ensemble une manière de dialoguer.

À l'époque, en France, la Communication Alternative et Augmentée (CAA) était encore très peu connue. Nous étions seuls, sans accompagnement. Heureusement, les choses évoluent. Aujourd'hui, la

Avril 2019, après une labyrinthectomie, je deviens sourd. A mon arrivée à la maison, il a fallu communiquer. Mon épouse m'a accompagné : par des gestes et des attitudes simples, elle a installé une communication très proche de la CAA. Elle mimait des situations avec les mains pour parler de la voiture, la moto, le chaud, le froid... Elle me montrait des photos pour identifier la personne dont elle parlait, ou la couleur d'un objet ou d'un mur par exemple, (j'avais du mal avec blanc et bleu). Certes le smartphone s'est avéré une aide, mais à l'époque, l'application de transcription, ne fonctionnait pas hors connexion. Cette méthode de communication fut et reste une aide précieuse.

Pour en savoir plus

Il existe des formations pour s'initier et apprendre la CAA.

Tout est précieux : La gestuelle, le visage, la dactylologie, la langue des signes.

D'autres techniques non verbales se sont développées : le **PECS** (Picture Exchange Communication System, *en français Système de Communication par Echange d'image*), le **MAKATON**, le **PODD** (Pragmatic Organisation Dynamic Display, *en français Tableaux Dynamiques à Organisation Pragmatique*).

■ Jean-François Grandjean

18

19

CAA se développe : elle regroupe les signes (LSF, Makaton, Français Signé), les supports visuels (images, pictogrammes, tableaux de communication) et aussi des outils numériques robustes sur tablette. Pourtant, il reste encore trop peu de professionnels formés.

Pour que chaque personne puisse trouver sa place dans l'échange, il est indispensable que la CAA soit mieux connue et partagée. C'est pourquoi j'ai choisi de devenir formatrice et de proposer des ateliers pratiques. Mon objectif est d'ouvrir des portes, de donner confiance, et d'encourager chacun à se lancer. Pendant longtemps, j'ai ressenti de la frustration face au manque de ressources pour Simon. Aujourd'hui, j'essaie de transformer cette frustration en action : créer une offre en CAA et espérer qu'un jour, Simon rencontre toujours plus de partenaires capables de communiquer avec lui.

■ Anna Cauvin
annacauvin@gmail.com
 Mon association : www.divertisens.fr